

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL  
DU SIVOM DES SAISIES  
DU LUNDI 4 AOUT 2008 A 18 HEURES**

**Présents : Membres élus**

Mmes GIORIA Mireille - RIMBOUD Elisabeth  
MM. SPECIA Jean Pierre - VIARD Alain - BONNEFOY Patrick - HUGUET Emmanuel  
MEILLEUR Cédric - MARIN LAMELLET Lucien

**Excusé** : M. RAMBAUD Christophe (pouvoir à MARIN LAMELLET Lucien)

**Régie des remontées mécaniques :**

M. CUVEX COMBAZ Jean Paul

**Receveur Syndical :**

M. MATHIEU Stéphane

**Encadrement SIVOM**

Mme CANOVA Mireille  
M. BOCHET René

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 heures.

M. MEILLEUR Cédric est désigné secrétaire de séance.

Madame la Présidente donne lecture des délibérations prises lors du comité syndical du 16 avril 2008. Le compte rendu de cette réunion est approuvé à l'unanimité.

Elle demande à l'assemblée de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Souhait de retrait de la commune de Crest Voland du SIVOM des Saisies

M. Bruno CLEMENT, présente :

- Le dossier de demande de subvention au FACET pour les travaux de revalorisation et d'aménagement du domaine nordique. Une subvention de 20 à 50 % pourrait être obtenue.
- Le dossier de demande de subvention pour la rénovation du pas de tir. Cette mise aux normes permettrait d'organiser de grandes manifestations (coupes d'Europe, du monde...). Une subvention peut être obtenue auprès du CNDS. Le dossier déposé pour fin août.

Le comité syndical approuve ces projets et sollicite auprès des services de l'Etat et du Département l'obtention de subventions les plus élevées possibles.

**MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM**

Suite aux observations de la Sous Préfecture, Madame la Présidente propose à l'assemblée une nouvelle modification des statuts qui tient compte de ces observations et qui porte notamment sur les compétences transférées par les communes.

Les nouveaux statuts sont approuvés par 6 voix pour et 3 voix contre (élus de Crest Voland).

## **SOUHAIT DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE CREST VOLAND**

Suite à la demande de la commune de Crest Voland, une réunion s'est tenue au SIVOM en présence des délégués des trois communes et de deux conseillers municipaux de Crest Voland qui souhaitent, avant de se positionner, connaître les tenants et les aboutissants de cette sortie. M. le Maire de Crest Voland informe l'assemblée qu'il a mandaté un avocat en qualité de conseil pour traiter ce dossier.

## **CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION**

Madame la Présidente rappelle que le SIVOM des Saisies a, depuis 2007, procédé à la mise en place d'une gouvernance sur la station des Saisies et ses villages. Il est apparu nécessaire de mettre en œuvre une politique du tourisme appuyée sur une stratégie globale de la station et de ses villages (Hauteluce et Villard sur Doron).

Pour atteindre ces objectifs, une nouvelle structure sera mise en place. Dans cette optique, Madame la Présidente propose la création d'un emploi contractuel de chargé de mission pour une durée de 3 ans à compter du 15 septembre 2008.

Les élus autorisent la Présidente à procéder au recrutement et à signer le contrat définissant les missions et fixant la rémunération.

## **REGULARISATION FONCIERE SIVOM/COMMUNE DE CREST VOLAND**

Madame la Présidente indique qu'il convient de régulariser avec la Commune de Crest Voland l'emprise foncière de la « Route de la Croix des Ayes », située dans le périmètre du SIVOM, et pour laquelle une procédure d'alignement a classé cette voirie dans le domaine départemental.

Le comité syndical à l'unanimité, autorise madame la présidente à régulariser par acte notarié cette cession de terrain consentie à titre gratuit et à signer toutes les pièces nécessaires.

## **DEMANDE DE SUBVENTION NATURA 2000**

Le comité syndical autorise Madame la Présidente à demander la subvention la plus élevée possible à l'Etat, pour assurer les travaux d'entretien du sentier flore, l'entretien du sentier de liaison : les Saisies-sentier des Arpelières et l'encadrement du stagiaire.

## **RENOUVELLEMENT CAUTION POUR GARANTIE FINANCIERE DE L'OFFICE DU TOURISME DES SAISIES**

Les élus du comité syndical réservent leur décision dans l'attente de plus d'informations sur cette garantie financière.

## **CAUTION POUR EMPRUNT DE L'OFFICE DU TOURISME**

Il est nécessaire de renouveler le logiciel de commercialisation et de base de données clients de l'office du tourisme. Pour ce faire celui-ci doit contracter un emprunt de 19 000 € auprès de la Banque de Savoie.

Le comité syndical accorde à l'unanimité sa garantie pour l'emprunt de l'office du tourisme des Saisies.

## **APPEL PUBLIC A CANDIDATURE POUR L'IMPLANTATION D'UN CIRCUIT D'EVOLUTION DE MOTONEIGE**

Les élus décident la publication d'un avis d'appel public à candidature pour l'exploitation du circuit moto neige pour la saison d'hiver 2008 / 2009.

## **REGULARISATION ACTES NOTARIES**

En date du 18 janvier 2008, la vente de terrain à Mademoiselle MANON Christine et à Monsieur MANON Arthur ainsi que l'échange de terrain avec Monsieur BOCHET Eric avait été acceptée. Monsieur BOCHET Eric ayant renoncé à l'acquisition d'1/3 indivis d'une

parcelle, le comité syndical autorise Madame la Présidente à régulariser les actes notariés de vente à Mademoiselle MANON Christine et M. MANON Arthur.

#### **PRIME PERSONNELS FONCTION PUBLIQUE**

Le comité syndical accepte l'octroi d'une prime annuelle au personnel de la fonction publique (représentative du 13<sup>ème</sup> mois) calculée au prorata du temps de présence effectif.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Garantie emprunts Régie des remontées mécaniques : Pour financer ses investissements 2008, la Régie des remontées mécaniques a décidé de contracter auprès de différents banquiers un montant d'emprunt de 1 000 000 d'euros, pour lequel la garantie du SIVOM des Saisies est sollicitée.

Le comité syndical accorde sa garantie pour les emprunts contractés par la Régie des remontées mécaniques.

Madame la Présidente informe les élus :

- Du courrier de M. DEVILLE, fermier du Caravaneige « le Grand Tétrás ».
- De la demande de l'Ecole de Ski Glisse Passion qui souhaite régulariser, par convention avec le SIVOM, la mise à disposition d'une parcelle de terrain à usage de jardin d'enfants.
- Du pourvoi en cassation de MM. CHAMIOT CLERC Jean Claude et Edmond (dossier télésiège du chard du beurre).
- De sa rencontre avec M. Michel CHRETIEN, propriétaire du cinéma le refuge concernant le contentieux qui l'oppose aux copropriétaires du Byblos. Les élus souhaitent qu'un accord amiable puisse être trouvé entre les deux parties.
- Du souhait de M. CUVEX COMBAZ Félix, suite à un projet d'agrandissement de son établissement le Saloon, de créer un accès à partir du parking du Col. Cette demande implique la suppression de places de stationnements pour les autocars. Les élus émettent un avis défavorable à cette demande.
- Madame la Présidente indique que dans le cadre de la révision simplifiée du PLU, il est nécessaire d'effectuer un audit sur l'état de l'immobilier.

Les élus autorisent Madame la Présidente à lancer une consultation et à demander une subvention la plus élevée possible aux services de l'état.

- M. CUVEX COMBAZ Jean Paul, Président de la Régie des remontées mécaniques fait le point sur les travaux en cours.
- La communauté de commune a décidé de remplacer, sur tout le canton, les abris à ordures ménagères et les Points d'Apports Volontaires par des containers semi enterrés (type molocks)

Une visite sur le terrain a permis de recenser les besoins et de fixer les emplacements.

La Présidente,  
Mireille GIORIA

